



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25015593

Déposé / Reçu le

23 JAN. 2025

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0446 857 422

Nom

(en entier) : ARTHO

(en abrégé) :

Forme légale : Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Avenue d'Auderghem 324 - 1040 Bruxelles

Objet de l'acte : Transfert siège social

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 11 décembre 2024 :

L'Assemblée Générale accepte le transfert du siège social de l'avenue d'Auderghem 324 à 1040 Bruxelles vers le Chemin du Bois Magonette 25 à 1380 Lasne à la date du 31 décembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

LEFEBVRE Marc
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)